

PRIOR

CHU Angers

Bâtiment des 4 services
4, rue Larrey

Tél : 02 41 35 60 61
prior@chu-angers.fr
www.chu-angers.fr

Une maladie rare est une affection touchant un nombre restreint de personnes, à savoir moins d'une personne sur 2000 selon le seuil admis en Europe; en France.

Les maladies rares concernent 3 à 4 millions de personnes en France, et près de 25 millions en Europe. Un grand nombre de ces pathologies sont aussi dites «orphelines» parce que les populations concernées ne bénéficient pas de réponse thérapeutique.

Concerné par une
maladie rare ?

PRIOR

PAYS DE LA LOIRE

La Plateforme Régionale
d'Information et
d'Orientation des
Maladies Rares

est là pour vous guider
et vous informer



PRIOR Angers, 4 rue Larrey – 49933 Angers cedex 9



PRIOR Angers
prior@chu-angers.fr

PRIOR

Au service des patients et de leur entourage, des professionnels qui les accompagnent et des associations qui les soutiennent



INFORMER

PRIOR réunit et partage des informations spécifiques sur les pathologies rares.



ACCOMPAGNER

PRIOR peut accompagner ponctuellement les patients et leur entourage dans l'attente de trouver les professionnels relais.

PRIOR n'a pas pour mission d'effectuer des diagnostics et des soins



ORIENTER

PRIOR guide les patients vers les personnes de proximité du secteur médical (Centre de Référence, Centres de Compétences...), du secteur paramédical, du secteur social, du secteur médico-social, du secteur de l'éducation, du secteur associatif.



« Quelles sont les aides auxquelles je peux prétendre ? »

« Comment mes frais de santé vont-ils être pris en charges ? »

« Où trouver une association engagée en lien avec ma maladie ? »